

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40041

Numéro SIREN : 344 561 485

Nom ou dénomination : BAUDELET HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005629

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1					
					31122021		31122020					
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC								
		Frais de développement *	CX	CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 478 639		AG	1 609 393		869 246		746 843	
		Fonds commercial (1)	AH	1 201 106		AI			1 201 106		1 201 106	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK						
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL			AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	15 563 558		AO	8 292 279		7 271 279		7 506 052	
		Constructions	AP	29 923 860		AQ	14 468 890		15 454 970		15 174 906	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 064 444		AS	4 927 863		2 136 580		2 367 431	
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 463 993		AU	2 387 895		1 076 098		1 073 697	
		Immobilisations en cours	AV	447 857		AW			447 857		329 998	
		Avances et acomptes	AX	2 758		AY			2 758		134 390	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT						
		Autres participations	CU	55 766 490		CV	9 500 000		46 266 490		46 419 939	
		Créances rattachées à des participations	BB			BC						
		Autres titres immobilisés	BD	80		BE			80		80	
		Prêts	BF			BG						
		Autres immobilisations financières*	BH	442 406		BI			442 406		192 406	
TOTAL (II)			BJ	116 355 196		BK	41 186 321		75 168 875		75 146 853	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			BM						
		En cours de production de biens	BN			BO						
		En cours de production de services	BP			BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS						
		Marchandises	BT			BU						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 113 444		BY	13 292		3 100 151		2 561 916	
		Autres créances (3)	BZ	22 101 411		CA	60 000		22 041 411		18 087 123	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC						
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 000 000		CE			2 000 000		2 000 000	
Disponibilités		CF	16 762 013		CG			16 762 013		17 687 884		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	141 080		CI			141 080		128 136	
	TOTAL (III)		CJ	44 117 949		CK	73 292		44 044 657		40 465 059	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	160 473 146		IA	41 259 614		119 213 532		115 611 912	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
			Exercice N – 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)		DA	1 874 640	1 874 640	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	27 165 993	27 165 993	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	187 464	187 464	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	12 629 200	12 195 972	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 698 353	1 233 228	
	Subventions d'investissement		DJ	42 171		
	Provisions réglementées *		DK	2 792 028	3 128 435	
	TOTAL (I)		DL	48 389 850	45 785 733	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		430 000	
	Provisions pour charges		DQ	9 927 093	10 344 433	
	TOTAL (III)		DR	9 927 093	10 774 433	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	56 199 953	53 944 614	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 014 477	867 085	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 671 790	1 883 628	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 010 366	2 345 618	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA		10 800	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	60 896 588	59 051 746		
Ecart de conversion passif* (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	119 213 532	115 611 912		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 831 697	20 428 400	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>							Néant ☐ *		
			Exercice N					Exercice (N – 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	10 874 510	FH		FI	10 874 510	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	10 874 510	FK		FL	10 874 510	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	11 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	942 926	
	Autres produits (1) (11)						FQ	16	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 828 787	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	900
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 083 173		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	397 191		
Salaires et traitements*						FY	3 153 272		
Charges sociales (10)						FZ	1 586 397		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	2 825 407	
			– dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	9 038
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	34 378		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 089 759		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(1 260 972)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)				GH	9 464	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	86 993	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	4 299 994	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	30 000	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	4 421 158	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	292 120	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	292 120	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	4 129 037	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	2 877 530	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	42 656		1 769		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	685 276		62 116		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	928 084		524 721		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	1 656 017		588 608		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	499 775		92 133		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	528 975		693 082		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	155 615		631 984		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	1 184 366		1 417 200		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	471 651		(828 591)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	(349 172)		(309 486)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	17 915 427		15 297 200		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	14 217 074		14 063 972		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	3 698 353		1 233 228		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO					
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY					
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG					
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP					
		- Crédit-bail immobilier				HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC					
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD					
	(9)	Dont transferts de charges				A1	530 648		343 652		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2					
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le						Exercice N				
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Cessions d'immobilisations						437 481		669 941		
	Prime gestion extension						430 239				
Frais remise en état						7 977					
Régularisations comptes tiers								2 320			
Régularisations comptes charges sociales/fiscales						1 480		4 418			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N					
						Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053

1 / 1

31/12/2021

[illegible]

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD	3 294 205	KE		KF	464 207	
CORPORELLES	Terrains				KG	15 140 689	KH		KI	426 659		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	22 262 196	KK		KL	1 045 409	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	3 547 567	KQ		KR	325 818
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	6 845 127	KT		KU	219 317
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	626 817	KW		KX	80 377	
		Matériel de transport*				KY	910 356	KZ		LA	165 439	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 684 258	LC		LD	188 638	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	329 998	LI		LJ	1 018 443		
	Avances et acomptes				LK	134 390	LL		LM			
	TOTAL III				LN	54 224 271	LO		LP	3 470 104		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	55 919 939	8V		8W	105 151	
Autres titres immobilisés				1P	80	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	192 406	1U		1V	250 000			
TOTAL IV				1Q	56 112 426	1R		1S	355 151			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	113 630 903	0H		0J	4 289 462			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	78 666	LV		LW	3 679 746			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	3 790	LY	15 563 558	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	23 307 606	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	2 742 868	MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	3 873 386	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	7 064 444	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	707 195	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	191 895	MQ	883 900	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 872 897	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	794 251	MZ	106 332	NA	447 857	NB			
	Avances et acomptes		NC	131 632	ND		NE	2 758	NF			
	TOTAL III		IV	925 884	NG	302 017	NH	56 466 473	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
		Autres participations		I0		0X	258 600	0Y	55 766 490	0Z		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	80	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	442 406	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	258 600	NK	56 208 977	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	1 004 550	0K	560 617	0L	116 355 196	0M				

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 346 255	PF	263 137	PG		PH	1 609 393						
TOTAL I		RK	1 346 255	RM	263 137	RN		RO	1 609 393						
Terrains		PI	6 634 636	PJ	661 432	PK	3 790	PL	7 292 279						
Constructions	Sur sol propre	PM	9 641 488	PN	821 705	PO		PQ	10 463 194						
	Sur sol d'autrui	PR	1 354 947	PS	96 341	PT		PU	1 451 288						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	2 381 289	PW	173 117	PX		PY	2 554 406						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 477 695	QA	450 167	QB		QC	4 927 863						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	444 713	QE	44 392	QF		QG	489 106						
	Matériel de transport	QH	381 480	QI	125 494	QJ	119 346	QK	387 629						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 321 540	QM	189 618	QN		QO	1 511 159						
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
	TOTAL II	QU	26 637 794	QV	2 562 270	QW	123 136	QX	29 076 928						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	27 984 050	OP	2 825 407	OQ	123 136	OR	30 686 321						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements	M9	224	N1		N2		N3	856	N4		N5		N6	(631)	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW	224	RX		RY		RZ	856	SB		SC		SD	(631)	
Terrains	Q2	7 352	Q3	125	Q4		Q5	227 716	Q6		Q7		Q8	(220 237)	
Constructions	Sur sol propre	Q9	73 983	R1		R2		R3	48 368	R4		R5		R6	25 615
	Sur sol d'autrui	R7	15 655	R8		R9		S1	14 181	S2		S3		S4	1 474
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	2 739	S6		S7		S8	1 522	S9		T1		T2	1 216
Inst. techniques mat. et outillage	T3	1 270	T4	22 330	T5		T6		T7	127 206	T8		T9	(103 604)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	2 453	U2	4 489	U3		U4	182	U5		U6		U7	6 760
	Matériel de transport	U8	130	U9		V1		V2	10 851	V3		V4		V5	(10 721)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	24 859	V8		V9		W1	61 137	W2		W3	(36 278)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2	103 585	X3	51 804	X4		X5	302 822	X6	188 343	X7		X8	(335 775)	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)	NP	103 810	NQ	51 804	NR		NS	303 679	NT	188 343	NU		NV	(336 407)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	155 615		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	492 022		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(336 407)			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	3 128 435	TM	155 615	TN	492 022	TO	2 792 028	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	3 128 435	TS	155 615	TT	492 022	TU	2 792 028	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5 062	5C		5D	5 062	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	10 339 371	EP		EQ	412 278	ER	9 927 093	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	430 000	5W		5X	430 000	5Y		
	TOTAL II	5Z	10 774 433	TV		TW	847 340	TX	9 927 093	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E	1 000 000	6F		6G		6H	1 000 000
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U	9 500 000	9V		9W		9X	9 500 000
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	4 254	6U	9 038	6V		6W	13 292	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	90 000	6Y		6Z	30 000	7A	60 000	
	TOTAL III	7B	10 594 254	TY	9 038	TZ	30 000	UA	10 573 292	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	24 497 123	UB	164 654	UC	1 369 362	UD	23 292 414
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	9 038	UF	417 340				
		– financières	UG		UH					
		– exceptionnelles	UJ	155 615	UK	952 022				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056
1 / 1

31/12/2021

Provisions pour impôts

[illegible]

N° 2056
1 / 1

31/12/2021

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

N° 2056
1 / 1

1 / 1

31/12/2021

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières			UT	442 406	UV	442 406	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA								
		Autres créances clients			UX	3 113 444		3 113 444					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI								
		Personnel et comptes rattachés			UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	182 020		182 020					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	2 666		2 666					
		Groupe et associés (2)			VC	21 455 790		21 455 790					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	460 933		460 933					
		Charges constatées d'avance			VS	141 080		141 080					
	TOTAUX					VT	25 798 342	VU	25 798 342	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y								
Autres emprunts obligataires (1)					7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG								
	à plus d'1 an à l'origine				VH	56 199 953		18 029 954		38 169 999			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	105 108		105 108					
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	1 671 790		1 671 790					
Personnel et comptes rattachés					8C	390 894		390 894					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	617 822		617 822					
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				8E	351 078		351 078					
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	572 344		572 344					
publiques	Obligations cautionnées				VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	78 226		78 226					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J								
Groupe et associés (2)					VI	1 014 477		1 014 477					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ								
Produits constatés d'avance					8L								
TOTAUX					VY	61 001 696	VZ	22 831 697		38 169 999			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	18 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	20 428 400	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122021			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	3 698 353		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	51 708	XE	65 952			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	14 244					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	77			
	Amendes et pénalités			WJ	77	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	(349 172)		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %							I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions							WN				
											WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XR	577 256			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	81 000		
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3				
										TOTAL I	WR	4 073 467			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU	435 062			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19% – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs							WV				
											WH	196 336			
											WP				
											WW				
											XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	43 000			XA	4 256 995				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY			
	Majoration d'amortissement*											XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XS	531 087			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG	3 529			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit			ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	5 423 009			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL		XJ	1 349 541	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN		XO	1 349 541	

[illegible]

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
Provision pour risques			8X	8Y	430 000
Provision pour impôts sur étalement fusion			8Z	9A	5 062
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	435 062
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ – Réserve légale – Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	1 233 228		Dividendes		ZE	800 000								
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF									
	TOTAL I			0F	1 233 228		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG									
							TOTAL II		ZH	1 233 228								
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N – 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ												
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR												
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS												
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	172 235	168 282										
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ	37 542	11 452										
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	55 229	8 424										
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	1 172 987	698 347										
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV												
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	3 645 177	3 808 744										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	5 083 173	4 695 252										
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	47 342	74 574										
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	349 849	366 123										
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	397 191	440 697										
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	2 162 031	2 036 239										
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	1 003 066	598 189										
DIVERS	— Montant brut des salaires *					0B	3 380 699											
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S												
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%										
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR									
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG												
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	(1 349 541)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL								
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	9 982 096	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO								
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I. Immobilisations*	1	Borne de puisage 24092012	3 790		3 790		
	2	Mercedes B220CD 29052015	48 350		47 709	640	
	3	Peugeot 5008 Style 31102016	21 707		16 266	5 441	
	4	Citroën C5 Tourer 30032017	28 407		20 131	8 275	
	5	Citroën Gd Picasso 28072017	21 192		14 621	6 570	
	6	Volvo XC90 21062019	72 239		20 616	51 622	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2	12 000	11 359	11 359			
	3	6 100	658	658			
	4	9 000	724	724			
	5	6 800	229	229			
	6	48 000	(3 622)	(3 622)			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		9 350				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING				Néant	X*
--	--	--	--	-------	----

AÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

BPLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ❹	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❻
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	53.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	10 874 510
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	490 873
TOTAL 1		OX	11 365 383
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	9 481
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	11 333
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	20 815
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		ON	900
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	5 071 421
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	34 378
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	1 075 586
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	6 182 285
IV	Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 5 203 913
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	5 203 913
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	11 365 383
Effectifs au sens de la CVAE		EY	53.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	187 677 809
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR		/ / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173

VILLE BLARINGHEM

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	52 702
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination SFPB

N° SIREN (si société établie en France) 432263192 % de détention 84.34 Nb de parts ou actions 52 702

Adresse : N° 112B Voie r.

Code Postal 59189 Commune STEENBECQUE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173 VILLE BLARINGHEM

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 20

Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET
N° SIREN (si société établie en France)	810129684	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET MATERIELS
N° SIREN (si société établie en France)	446750192	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	av. de Saint-Omer
	Code Postal	Commune	HAZEBROUCK
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET TRANSPORTS
N° SIREN (si société établie en France)	344692314	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET METAUX
N° SIREN (si société établie en France)	410275424	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERVICE MAINTENANCE BAUDELET
N° SIREN (si société établie en France)	449575364	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	BAUDELET MATERIAUX
N° SIREN (si société établie en France)	525090221	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	DE LA RACHE
N° SIREN (si société établie en France)	389744921	% de détention	99.98
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	BPH NORD
N° SIREN (si société établie en France)	391582723	% de détention	99.00
Adresse :	N°	Voie	all. de l'Europe
	Code Postal	Commune	BAILLEUL
		Pays	FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173 VILLE BLARINGHEM

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 20

Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET FORMATION
N° SIREN (si société établie en France)	802413260	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	823176847	% de détention	100.00
Adresse :	N° 105	Voie	av. de St Omer
	Code Postal	Commune	HAZEBROUCK
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET ENJOY
N° SIREN (si société établie en France)	821654530	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	SOTRAMIANTE
N° SIREN (si société établie en France)	413741141	% de détention	100.00
Adresse :	N° 303	Voie	r. du Moulin
	Code Postal	Commune	ERQUINGHEM-LYS
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	BE GREEN
N° SIREN (si société établie en France)	844676809	% de détention	80.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	POLAK ET FILS
N° SIREN (si société établie en France)	422755967	% de détention	100.00
Adresse :	N° 72	Voie	PARC D'ACTIVITES DE LA CREULE
	Code Postal	Commune	HAZEBROUCK
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	DELANNOY
N° SIREN (si société établie en France)	414717553	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	ZA DU DISTRICT D'ARTOIS
	Code Postal	Commune	GUARBECQUE
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	BEWED
N° SIREN (si société établie en France)	884792268	% de détention	51.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173 VILLE BLARINGHEM

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 20

Forme juridique	SAS	Dénomination	BEWED IMMO
N° SIREN (si société établie en France)	889555744	% de détention	99.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERFI SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	908313430	% de détention	51.00
Adresse :	N° 156	Voie	r.
	Code Postal 59650	Commune	VILLENEUVE D'ASCQ
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	BAUDELET INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	909117038	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	IMPASSE BAUDELET
	Code Postal 59173	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERFI HOLDING
N° SIREN (si société établie en France)	908662786	% de détention	51.00
Adresse :	N° 156	Voie	r.
	Code Postal 59650	Commune	VILLENEUVE D'ASCQ
		Pays	FRA
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

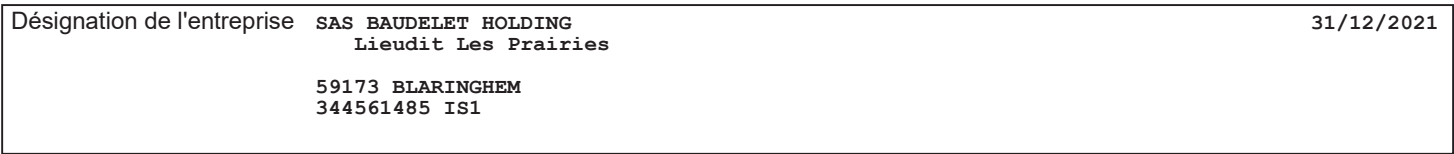
CA17PROREC



Désignation de l'entreprise	SAS BAUDELET HOLDING Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM 344561485 IS1	31/12/2021
-----------------------------	---	------------

[illegible]

CA18CHAPAY

Cegid Group

CA20CHAAVA

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS BAUDELET HOLDING					
SIRET	3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
Lieudit Les Prairies					
59173 BLARINGHEM					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			01011997		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SAS BAUDELET HOLDING					
Lieudit Les Prairies					
59173 BLARINGHEM			SIRET	3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4	
B ACTIVITE					
Activités exercées			Activités des sociétés holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	1 349 542
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : BORA (Logiciel interne)					
Nom et coordonnées ECF					
Visueur conventionné					
Visa : CGA					
du prestataire :					
du comptable :					
Tél :					
du conseil :					
Tél :					
du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
N° d'agrément :					

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS BAUDELET HOLDING
344561485 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2021

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		X
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère) SAS BAUDELET HOLDING Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM FRA 344561485	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	48 600
BLC - CI Abandon loyers bailleurs de locaux commerciaux	2 250

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
FAM - CI Famille	2 807

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS BAUDELET HOLDING

N° SIRET : 34456148500014

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK
60 Avenue de Lattre de Tassigny
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	3 698 353
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	375 114
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	4 073 467
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Dédutions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	5 226 673
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	196 336
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	5 423 009
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		1 349 541
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		1 349 541

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BAUDELET HOLDING

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK
60 Avenue de Lattre de Tassigny
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (			1 217 286
Déficits imputés			J9
Déficits reportables			M6
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes N				(2)		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)		
	N - 2			(2)		
	N - 3			(2)		
	N - 4			(2)		
	N - 5			(2)		
	N - 6			(2)		
	N - 7			(2)		
	N - 8			(2)		
	N - 9			(2)		
	N - 10			(2)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BAUDELET HOLDING

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 60 Avenue de Lattre de Tassigny Hotel des impôts BP 219 59524 HAZEBROUCK

SIRET Société intégrée : 34456148500014

Exercice du :01012021 au :31122021

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions					
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble						CA		CB	1 349 541				
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)						CD							
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)								CE					
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)						CF		CG					
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)						CH		CJ					
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe						CL							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)						CM		CN					
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes						DU		DV					
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)						CP							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)						CR		CS					
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe						CT							
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées						CU							
Autres régularisations (à détailler)						CV		CW					
TOTAL						CX		CY	1 349 541				
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)						CZ		DA	1 349 541				
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions							
		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble		BT		B9		C1	196 336	A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes		BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)		BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)		BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes		BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées		BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)		BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL		BS		ED		EE	196 336	A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %		BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %				B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %						B5	196 336					B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %													
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)												B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐
Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BAUDELET HOLDING

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK

SIRET Société intégrée : 34456148500014 60 Avenue de Lattre de Tassigny Hotel des impôts BP 219
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019						FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe								FZ	
Autres régularisations (à détailler)						FG		FH	
TOTAL						FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK						FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS BAUDELET HOLDING

N° SIRET : 34456148500014

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK
60 Avenue de Lattre de Tassigny
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(1 349 541)		
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	(1 349 541)		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2021	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING. Un complément de dotation de 8.000.000 € a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la provision pour dépréciation s'élève à 9.500.000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2021 procédé à la souscription de quatre emprunts, à hauteur de 18.000.000 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2021 pris une participation dans le capital de la société BAUDELET INVEST à hauteur de 100%, dans le capital de la société SAS ENERFI HOLDING à hauteur de 51%, ainsi que dans le capital de la société SAS ENERFI SERVICES à hauteur de 51%.

La prolongation de la crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

La société et la direction du Groupe pour faire face à la prolongation de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ont pris des mesures qui se sont manifestées à la fois par des décisions rapides prises localement et au niveau national.

Ces mesures ont été réalisées dans le respect des priorités principales du Groupe :

- La santé et la sécurité des collaborateurs et autres parties prenantes, avec la mise en place de mesures barrières strictes adaptées à ses différentes activités, et l'encouragement du télétravail partout où cela était possible ;
- La poursuite du service à nos clients en respectant les mesures barrières.

Sur l'exercice 2021, la prolongation de la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers.

La remise en état du site obligatoire après son exploitation ainsi que sa surveillance ont été provisionnées selon les normes en vigueur.

Ces provisions s'élèvent au 31/12/2021 à 9 927 093 €

Dates d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021 a été fixée au 30 avril 2022.

Faits postérieurs à l'exercice

GUERRE UKRAINE - RUSSIE :

Depuis le mois de février 2022, la guerre entre l'Ukraine et la Russie génère des impacts sur le prix des carburants, du gaz et des matières premières.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif suite à une analyse des risques financiers réalisée par la direction du Groupe, et le Président estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

La société continue par ailleurs à observer les différents effets afin de s'adapter au contexte.



ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant	Échéances	Échéances	Échéances
	brut	à moins d'un an	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine		-		
- à plus de 1 an à l'origine	56 199 953	18 029 954	37 687 043	482 956
Total	56 199 953	18 029 954	37 687 043	482 956
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 743 073			
(**) Dont envers les associés				



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Remplacements serveurs informatiques	128 126
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	58 088
Valoparc	28 979
Onduleurs ponts bascules Blaringhem	2 758
Magasin Baudalet Matériels Dunkerque	44 977
Travaux voiries - rejet eaux	16 333
Extension bâtiment Garlinghem	129 411
Nouveau bâtiment D3E	13 260
Piste de lavage Blaringhem	23 100
Total immos en cours au 31/12/2021	445 032



ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	899 653
Créances Fiscales et sociales	2 667
Autres créances	0
Disponibilités	0
TOTAL	902 319



NOTE N° 8

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	19 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	558 384
Dettes fiscales et sociales	511 452
Autres dettes	0
TOTAL	1 089 809



ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	141 080
TOTAL	141 080



NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	496 346
Refacturation de charges d'exploitation autres	0
Remboursements de sinistres	34 303
Remboursements de formations	0
TOTAL	530 649



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	669 942
Part subvention investissement	15 335
Régularisations charges sociales et fiscales	4 418
Reprises sur provisions	927 085
Dotation financière appel à projet	1 000
CIR Baudalet Matériaux	35 917
Régularisations comptes tiers	2 321
TOTAL	1 656 017
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	437 482
Régularisations charges sociales et fiscales	62 973
Régularisation comptes de tiers	1
Mécénat	60 000
Règlements suites sinistres	0
Primes gestion extension	430 240
Frais remise en état	7 978
Pénalités et amendes	77
Indemnité reprise terres	30 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements	155 616
TOTAL	1 184 366



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros



NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	187 464			187 464
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	12 195 972	433 228		12 629 200
Résultat de l'exercice	1 233 228	3 698 353	1 233 228	3 698 353
Subventions d'investissement	0	57 506	15 335	42 171
Provisions Réglementées	3 128 435	155 616	492 023	2 792 028
TOTAL	45 785 733	4 344 703	1 740 586	48 389 850



ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	2 877 530	-300 000	3 177 530
Résultat Exceptionnel	471 651	-49 172	520 824
Résultat Comptable	3 349 181	-349 172	3 698 353



NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2021

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
53	23	30



ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 139 275
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	71 250
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	250 000
Délégation de paiement - Garantie d'actif et de passif	2 000 000
Engagements - Engagements de paiements divers	30 000
Engagements en matière de pensions (1)	391 777
TOTAL	8 982 302

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2021 :

- Age départ en retraite : 62
- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1.25%
- Taux de charges : 45%



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET RECYCLING
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
S.A.R.L. BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
S.A.S.U. BAUDELET SERVICES
S.A.S. BAUDELET ENJOY
S.A.S.U. GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)
S.A.S.U. SOTRAMIANTE
S.A.S. BE GREEN
S.A.S.U. POLAK ET FILS
S.A.S. LE MOULIN
S.A.R.L. LILLE KARTING INDOOR
S.A.S. 2JBE
S.A.S. DELANNOY
SATC ETS DELANNOY
BEWED
BEWED IMMO
EMBALEO
4ME PRO
EMBALEO IBERICA
BAUDELET INVEST
ENERFI SERVICES
ENERFI HOLDING
MOBIREC
GTAV

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
BAUDELET FORMATION
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENJOY
SOTRAMIANTE
POLAK

INTEGRATION FISCALE **(Article 531-3 du Code de Commerce)**

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR, BAUDELET FORMATION, BAUDELET SERVICES, BAUDELET ENJOY, SOTRAMIANTE, POLAK.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2021, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet	Baudalet Matériels	Baudalet Transports	Baudalet Métaux	S.M.B.
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	60.864.515 €	7.806.180 €	7.547.283 €	42.686.742 €	3.507.707 €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	37.000 €
Réserves et report à nouveau	11.797.493 €	2.090.271 €	3.407.585 €	(1.468.379 €)	31.198 €
Résultat du dernier exercice	6.022.040 €	390.329 €	32.827 €	1.453.370 €	268.911 €
Subventions d'investissements	1.221.729 €			25.483 €	
Provisions réglementées	6.923.897 €	79.232 €	1.173.655 €	1.308.482 €	47.769 €
Capitaux propres	29.965.160 €	3.059.832 €	4.694.068 €	29.108.958 €	384.879 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	30.050.104,85 €	332.589,05 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	2.299.994 €	1.000.000 €	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudelet Matériaux	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudelet Formation	Baudelet Services
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.	S.A.S	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	9.162.752 €	35.842 €	51.233 €	3.750 €	342.684 €
Montant du capital	100.000 €	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	4.789.018 €		141.575 €	25.430 €	3.940 €
Résultat du dernier exercice	438.779 €	(24.580 €)	(16.082 €)	(927 €)	(606 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	398.493 €	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	5.726.291 €	54.645 €	127.017 €	34.503 €	103.334 €
Pourcentage de détention	100%	99,98%	99%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	100.000,00 €	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.000.000 €	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet Enjoy	Sotramiante	Be GREEN	POLAK et Fils	SAS Delannoy
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	0 €	3.003.422 €	1.875.512 €	2.598.482 €	26.295 €
Montant du capital	50.000 €	91.469 €	200.000 €	250.000 €	764.913 €
Réserves et report à nouveau	(19.418 €)	547.684 €	159.444 €	1.448.071 €	370.792 €
Résultat du dernier exercice	(2.900 €)	175.837 €	157.967 €	112.328 €	17.911 €
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	95.306 €	Néant
Capitaux propres	27.680 €	814.992 €	517.412 €	1.905.707 €	1.153.616 €
Pourcentage de détention	100%	100%	80%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	50.000,00 €	2.726.507,50 €	160.000,00 €	2.324.975,00 €	2.500.053 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-4 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	BEWED	BEWED Immo	Enerfi Services	Baudalet Invest	Enerfi Holding
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	700.805 €	113.710 €	0 €	0 €	0 €
Montant du capital	4.450 €	100.000 €	10.000 €	100.000 €	100 €
Réserves et report à nouveau	1.705.511 €	(3.996 €)	0 €	0 €	0 €
Résultat du dernier exercice	(131.006 €)	(13.677 €)	(164 €)	0 €	(212.489 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	1.578.955 €	82.325 €	9.836 €	100.000 €	(212.389 €)
Pourcentage de détention	51%	99%	51%	100%	51%
Valeur nette comptable des titres détenus	1.401.563 €	99.998 €	5.100 €	100.000 €	51 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					



ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	55 766 490	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 996 144	
Autres créances	21 451 791	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	847 876	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 137	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers	4 299 994	
Dividendes		
Intérêts sur créances		



NOTE N° 20

ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	2 249 529 €
BAUDELET MATERIELS	141 994 €
BAUDELET TRANSPORTS	1 257 793 €
BAUDELET METAUX	6 277 250 €
SMB	895 165 €
BAUDELET MATERIAUX	110 167 €
SCI DE LA RACHE	609 131 €
SCI BPH	275 000 €
BAUDELET FORMATION	0 €
SCI HDF IMMO	0 €
BAUDELET SERVICES	269 744 €
BAUDELET ENJOY	697 124 €
SOTRAMIANTE	459 794 €
BE GREEN	549 €
POLAK	305 908 €
SATC DELANNOY	1 000 000 €
ENERFI	0 €
LE MOULIN	200 000 €
BEWED IMMO	315 650 €
ENERFI HOLDING	6 386 994 €



ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	3.698.353 €
■ Impôt sur les bénéfices à	26.5 % ⁽¹⁾	+	-349.172 €
■ Résultat avant impôt		=	3.349.181 €
■ Variation des provisions réglementées		-	336.407 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			3.685.588 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	2.792.028 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	2.792.028 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	26.5 %
■ Dette d'impôt différé :	739.887 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) Phase de baisse progressive de l'impôt 26.5 % pour les bénéfices 2021

ANNEXE - ELEMENT 25 (**)

**PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX
DANS LES ETATS FINANCIERS
(Recommandation CNC 2003 - R02)**

L'activité principale du groupe Baudalet Environnement est soumise à des obligations environnementales qui conditionnent l'obtention du droit d'exploiter, représenté par l'autorisation préfectorale d'exploitation.

Les frais de remise en état sont provisionnés au fur et à mesure du remplissage du site, sur la base d'éléments chiffrés obtenus d'organismes et d'entreprises extérieures principalement, et reprise au rythme des travaux de remise en état effectués. Le montant de la provision pour remise en état du site atteint 9 927 093 € au 31 décembre 2021.



BAUDELET HOLDING
SAS au capital de 1.874.640 Euros
Siège Social : Lieudit Les Prairies
59173 BLARINGHEM
344 561 485 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2022

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS se sont réunis en assemblée le 30 juin 2021 à 16 h 15, au siège social de la société, sur convocation du président.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes, a en outre été convoquée à la présente réunion et est représentée par Monsieur José DENISSELLE.

L'assemblée est présidée par la Présidente : Madame Catherine POISSONNIER.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 62 488 actions sur les 62 488 actions composant le capital social de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2021.
- Le rapport de gestion du président.
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Rapport de gestion sur l'activité du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Approbation de ces comptes et conventions.
- Affectation du résultat.
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels et consolidés sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 3 698 352 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par un résultat de 12.960.618 € (part groupe).

Cette résolution est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION –AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice

S'élevant à 3.698.352 €

Comme suit :

- Au compte « Report à nouveau » 1.000.000 €
- Au poste « autres réserves » pour 2.698.352 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu Réel
2020	12,80 €		12,80 €
2019	0,00 €		0,00 €
2018	16,00 €		16,00 €

Cette résolution est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

LA PRESIDENTE

Mme Catherine POISSONNIER





KPMG S.A.
Bureau de Saint Omer
47 avenue Clémenceau
CS 40055
62967 Longuenesse Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
BAUDELET HOLDING S.A.S.
Impasse Baudalet - Lieu-dit Les Prairies
59173 Blaringhem
Ce rapport contient 35 pages
Référence : AP-JD



KPMG S.A.
Bureau de Saint Omer
47 avenue Clémenceau
CS 40055
62967 Longuenesse Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Siège social : Impasse Baudalet - Lieu-dit Les Prairies
59173 Blaringhem
Capital social : € 1 874 640

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de la collectivité des associés de la société Baudalet Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Baudalet Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 46 266 490 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

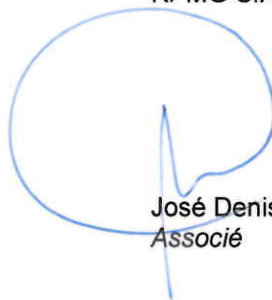
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

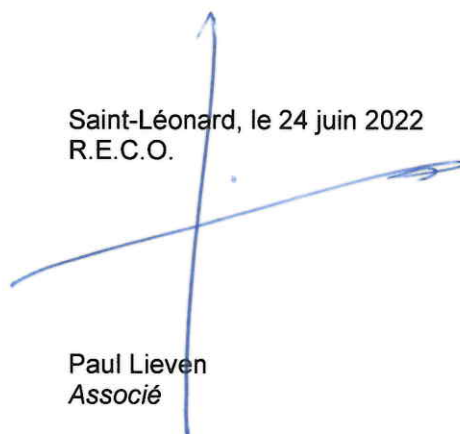
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 24 juin 2022
KPMG S.A.



José Denisselle
Associé

Saint-Léonard, le 24 juin 2022
R.E.C.O.



Paul Lieven
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31122021	N-1 31122020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 609 393	869 246
		Fonds commercial (1) AH	AI		1 201 106
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	8 292 279	7 271 279
		Constructions AP	AQ	14 468 890	15 454 970
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 927 863	2 136 580
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 387 895	1 076 098
		Immobilisations en cours AV	AW		447 857
		Avances et acomptes AX	AY		2 758
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	9 500 000	46 266 490
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		80
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		442 406
		TOTAL (II) BJ	BK	41 186 321	75 168 875
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	13 292	3 100 151
		Autres créances (3) BZ	CA	60 000	22 041 411
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		2 000 000
Disponibilités CF		CG		16 762 013	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI		141 080	
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	CK	73 292	44 044 657	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	41 259 614	119 213 532	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)	DA	1 874 640	1 874 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	27 165 993	27 165 993
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	187 464	187 464
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 629 200	12 195 972
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 698 353	1 233 228
	Subventions d'investissement	DJ	42 171	
	Provisions réglementées *	DK	2 792 028	3 128 435
	TOTAL (I)	DL	48 389 850	45 785 733
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		430 000
	Provisions pour charges	DQ	9 927 093	10 344 433
	TOTAL (III)	DR	9 927 093	10 774 433
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 199 953	53 944 614
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 014 477	867 085
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 671 790	1 883 628
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 010 366	2 345 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		10 800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	60 896 588	59 051 746	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	119 213 532	115 611 912	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 831 697	20 428 400
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	10 874 510	FH	FI	10 029 433
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 874 510	FK	FL	10 029 433
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	11 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	942 926
	Autres produits (1) (11)				FQ	16
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 828 787
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	900
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 083 173
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	397 191
	Salaires et traitements*				FY	3 153 272
	Charges sociales (10)				FZ	1 586 397
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	2 825 407
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	9 038
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	34 378
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	13 089 759
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(1 260 972)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	9 464
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	86 993
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	4 299 994
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4 170
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	30 000
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	4 421 158
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	292 120
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	292 120
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 129 037
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 877 530

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42 656	1 769
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	685 276	62 116
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	928 084	524 721
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 656 017	588 608
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	499 775	92 133
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	528 975	693 082
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	155 615	631 984
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 184 366	1 417 200
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	471 651	(828 591)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(349 172)	(309 486)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 915 427	15 297 200
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 217 074	14 063 972
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 698 353	1 233 228
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	530 648	343 652
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cessions d'immobilisations		437 481	669 941	
Prime gestion extension		430 239		
Frais remise en état		7 977		
Régularisations comptes tiers			2 320	
Régularisations comptes charges sociales/fiscales		1 480	4 418	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

**ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES**

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2021	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING. Un complément de dotation de 8.000.000 € a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la provision pour dépréciation s'élève à 9.500.000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2021 procédé à la souscription de quatre emprunts, à hauteur de 18.000.000 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2021 pris une participation dans le capital de la société BAUDELET INVEST à hauteur de 100%, dans le capital de la société SAS ENERFI HOLDING à hauteur de 51%, ainsi que dans le capital de la société SAS ENERFI SERVICES à hauteur de 51%.

La prolongation de la crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

La société et la direction du Groupe pour faire face à la prolongation de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ont pris des mesures qui se sont manifestées à la fois par des décisions rapides prises localement et au niveau national.

Ces mesures ont été réalisées dans le respect des priorités principales du Groupe :

- La santé et la sécurité des collaborateurs et autres parties prenantes, avec la mise en place de mesures barrières strictes adaptées à ses différentes activités, et l'encouragement du télétravail partout où cela était possible ;
- La poursuite du service à nos clients en respectant les mesures barrières.

Sur l'exercice 2021, la prolongation de la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers.

La remise en état du site obligatoire après son exploitation ainsi que sa surveillance ont été provisionnées selon les normes en vigueur.

Ces provisions s'élèvent au 31/12/2021 à 9 927 093 €

Dates d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021 a été fixée au 30 avril 2022.

Faits postérieurs à l'exercice

GUERRE UKRAINE - RUSSIE :

Depuis le mois de février 2022, la guerre entre l'Ukraine et la Russie génère des impacts sur le prix des carburants, du gaz et des matières premières.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif suite à une analyse des risques financiers réalisée par la direction du Groupe, et le Président estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

La société continue par ailleurs à observer les différents effets afin de s'adapter au contexte.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 294 205	KE		KF	464 207
CORPORELLES	Terrains					KG	15 140 689	KH		KI	426 659
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	22 262 196	KK		KL	1 045 409
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	3 547 567	KQ		KR	325 818
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	6 845 127	KT		KU	219 317
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	626 817	KW		KX	80 377
		Matériel de transport *				KY	910 356	KZ		LA	165 439
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 684 258	LC		LD	188 638
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH	329 998	LI		LJ	1 018 443
	Avances et acomptes					LK	134 390	LL		LM	
	TOTAL III					LN	54 224 271	LO		LP	3 470 104
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	55 919 939	8V		8W	105 151
		Autres titres immobilisés				IP	80	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	192 406	IU		IV	250 000		
TOTAL IV				LQ	56 112 426	LR		LS	355 151		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	113 630 903	OH		OJ	4 289 462	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	78 666	LV		LW	3 679 746
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	3 790	LY	15 563 558
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	23 307 606	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	2 742 868	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	3 873 386	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	7 064 444	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	707 195	
		Matériel de transport			IV		MP	191 895	MQ	883 900	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 872 897	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours			MY	794 251	MZ	106 332	NA	447 857	
	Avances et acomptes					NC	131 632	ND		NE	2 758
	TOTAL III					IY	925 884	NG	302 017	NH	56 466 473
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7	
		Autres participations				I0		OX	258 600	OY	55 766 490
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	80
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	442 406		
TOTAL IV				I3		NJ	258 600	NK	56 208 977		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 004 550	OK	560 617	OL	116 355 196	

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 346 255	PF	263 137	PG		PH	1 609 393				
TOTAL I		RK	1 346 255	RM	263 137	RN		RO	1 609 393				
Terrains		PI	6 634 636	PJ	661 432	PK	3 790	PL	7 292 279				
Constructions	Sur sol propre	PM	9 641 488	PN	821 705	PO		PQ	10 463 194				
	Sur sol d'autrui	PR	1 354 947	PS	96 341	PT		PU	1 451 288				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	2 381 289	PW	173 117	PX		PY	2 554 406				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 477 695	QA	450 167	QB		QC	4 927 863				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	444 713	QE	44 392	QF		QG	489 106				
	Matériel de transport	QH	381 480	QI	125 494	QJ	119 346	QK	387 629				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 321 540	QM	189 618	QN		QO	1 511 159				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
	TOTAL II	QU	26 637 794	QV	2 562 270	QW	123 136	QX	29 076 928				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	27 984 050	ØP	2 825 407	ØQ	123 136	ØR	30 686 321				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	224	N1		N3	856	N4		N5		N6	(631)	
Fonds commercial	RP		RQ		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW	224	RX		RZ	856	SB		SC		SD	(631)	
Terrains	Q2	7 352	Q3	125	Q5	227 716	Q6		Q7		Q8	(220 237)	
Constructions	Sur sol propre	Q9	73 983	R1		R3	48 368	R4		R5		R6	25 615
	Sur sol d'autrui	R7	15 655	R8		S1	14 181	S2		S3		S4	1 474
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	2 739	S6		S8	1 522	S9		T1		T2	1 216
Inst. techniques mat. et outillage	T3	1 270	T4	22 330	T6		T7	127 206	T8		T9	(103 604)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	2 453	U2	4 489	U4	182	U5		U6		U7	6 760
	Matériel de transport	U8	130	U9		V2	10 851	V3		V4		V5	(10 721)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	24 859	V9		W1	61 137	W2		W3	(36 278)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2	103 585	X3	51 804	X4	302 822	X6	188 343	X7		X8	(335 775)	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM						NO		
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	103 810	NQ	51 804	NR		NS	303 679	NT	188 343	NU	(336 407)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	155 615		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	492 022		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(336 407)	
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	9 038	UF	417 340
	– financières	UG		UH	
	– exceptionnelles	UJ	155 615	UK	952 022
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	442 406	UV	442 406	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	3 113 444		3 113 444		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	182 020		182 020	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	2 666		2 666	
	Groupe et associés (2)	VC	21 455 790		21 455 790		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	460 933		460 933		
	Charges constatées d'avance	VS	141 080		141 080		
	TOTAUX		VT	25 798 342	VU	25 798 342	VV
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice			
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	56 199 953	18 029 954	37 687 043	482 956	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	105 108	105 108			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 671 790	1 671 790			
Personnel et comptes rattachés		8C	390 894	390 894			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	617 822	617 822			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	351 078	351 078			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	572 344	572 344			
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	78 226	78 226			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	909 369	909 369			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	60 896 584	VZ	22 726 585	37 687 043	482 956
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	18 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 743 073	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine		-		
- à plus de 1 an à l'origine	56 199 953	18 029 954	37 687 043	482 956
Total	56 199 953	18 029 954	37 687 043	482 956
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 743 073			
(**) Dont envers les associés				



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Remplacements serveurs informatiques	128 126
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	58 088
Valoparc	28 979
Onduleurs ponts bascules Blaringhem	2 758
Magasin Baudelet Matériels Dunkerque	44 977
Travaux voiries - rejet eaux	16 333
Extension bâtiment Garlinghem	129 411
Nouveau bâtiment D3E	13 260
Piste de lavage Blaringhem	23 100
Total immos en cours au 31/12/2021	445 032



ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	899 653
Créances Fiscales et sociales	2 667
Autres créances	0
Disponibilités	0
TOTAL	902 319



NOTE N° 8

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	19 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	558 384
Dettes fiscales et sociales	511 452
Autres dettes	0
TOTAL	1 089 809



ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	141 080
TOTAL	141 080

NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	496 346
Refacturation de charges d'exploitation autres	0
Remboursements de sinistres	34 303
Remboursements de formations	0
TOTAL	530 649

ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	669 942
Part subvention investissement	15 335
Régularisations charges sociales et fiscales	4 418
Reprises sur provisions	927 085
Dotation financière appel à projet	1 000
CIR Baudelet Matériaux	35 917
Régularisations comptes tiers	2 321
TOTAL	1 656 017
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	437 482
Régularisations charges sociales et fiscales	62 973
Régularisation comptes de tiers	1
Mécénat	60 000
Règlements suites sinistres	0
Primes gestion extension	430 240
Frais remise en état	7 978
Pénalités et amendes	77
Indemnité reprise terres	30 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements	155 616
TOTAL	1 184 366



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	187 464			187 464
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	12 195 972	433 228		12 629 200
Résultat de l'exercice	1 233 228	3 698 353	1 233 228	3 698 353
Subventions d'investissement	0	57 506	15 335	42 171
Provisions Réglementées	3 128 435	155 616	492 023	2 792 028
TOTAL	45 785 733	4 344 703	1 740 586	48 389 850

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	2 877 530	-300 000	3 177 530
Résultat Exceptionnel	471 651	-49 172	520 824
Résultat Comptable	3 349 181	-349 172	3 698 353

NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2021

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
53	23	30

ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 139 275
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	71 250
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	250 000
Délégation de paiement - Garantie d'actif et de passif	2 000 000
Engagements - Engagements de paiements divers	30 000
Engagements en matière de pensions (1)	391 777
TOTAL	8 982 302

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2021 :

- Age départ en retraite : 62
- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1.25%
- Taux de charges : 45%



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET RECYCLING
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
S.A.R.L. BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
S.A.S.U. BAUDELET SERVICES
S.A.S. BAUDELET ENJOY
S.A.S.U. GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)
S.A.S.U. SOTRAMIANTE
S.A.S. BE GREEN
S.A.S.U. POLAK ET FILS
S.A.S. LE MOULIN
S.A.R.L. LILLE KARTING INDOOR
S.A.S. 2JBE
S.A.S. DELANNOY
SATC ETS DELANNOY
BEWED
BEWED IMMO
EMBALEO
4ME PRO
EMBALEO IBERICA
BAUDELET INVEST
ENERFI SERVICES
ENERFI HOLDING
MOBIREC
GTAV

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
BAUDELET FORMATION
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENJOY
SOTRAMIANTE
POLAK

INTEGRATION FISCALE **(Article 531-3 du Code de Commerce)**

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR, BAUDELET FORMATION, BAUDELET SERVICES, BAUDELET ENJOY, SOTRAMIANTE, POLAK.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2021, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet	Baudalet Matériels	Baudalet Transports	Baudalet Métaux	S.M.B.
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	60.864.515 €	7.806.180 €	7.547.283 €	42.686.742 €	3.507.707 €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	37.000 €
Réserves et report à nouveau	11.797.493 €	2.090.271 €	3.407.585 €	(1.468.379 €)	31.198 €
Résultat du dernier exercice	6.022.040 €	390.329 €	32.827 €	1.453.370 €	268.911 €
Subventions d'investissements	1.221.729 €			25.483 €	
Provisions réglementées	6.923.897 €	79.232 €	1.173.655 €	1.308.482 €	47.769 €
Capitaux propres	29.965.160 €	3.059.832 €	4.694.068 €	29.108.958 €	384.879 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	30.050.104,85 €	332.589,05 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	2.299.994 €	1.000.000 €	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudeflet Matériaux	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudeflet Formation	Baudeflet Services
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.	S.A.S	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	9.162.752 €	35.842 €	51.233 €	3.750 €	342.684 €
Montant du capital	100.000 €	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	4.789.018 €		141.575 €	25.430 €	3.940 €
Résultat du dernier exercice	438.779 €	(24.580 €)	(16.082 €)	(927 €)	(606 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	398.493 €	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	5.726.291 €	54.645 €	127.017 €	34.503 €	103.334 €
Pourcentage de détention	100%	99,98%	99%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	100.000,00 €	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.000.000 €	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baudalet Enjoy	Sotramiante	Be GREEN	POLAK et Fils	SAS Delannoy
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	0 €	3.003.422 €	1.875.512 €	2.598.482 €	26.295 €
Montant du capital	50.000 €	91.469 €	200.000 €	250.000 €	764.913 €
Réserves et report à nouveau	(19.418 €)	547.684 €	159.444 €	1.448.071 €	370.792 €
Résultat du dernier exercice	(2.900 €)	175.837 €	157.967 €	112.328 €	17.911 €
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	95.306 €	Néant
Capitaux propres	27.680 €	814.992 €	517.412 €	1.905.707 €	1.153.616 €
Pourcentage de détention	100%	100%	80%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	50.000,00 €	2.726.507,50 €	160.000,00 €	2.324.975,00 €	2.500.053 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-4 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	BEWED	BEWED Immo	Enerfi Services	Baudalet Invest	Enerfi Holding
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	700.805 €	113.710 €	0 €	0 €	0 €
Montant du capital	4.450 €	100.000 €	10.000 €	100.000 €	100 €
Réserves et report à nouveau	1.705.511 €	(3.996 €)	0 €	0 €	0 €
Résultat du dernier exercice	(131.006 €)	(13.677 €)	(164 €)	0 €	(212.489 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	1.578.955 €	82.325 €	9.836 €	100.000 €	(212.389 €)
Pourcentage de détention	51%	99%	51%	100%	51%
Valeur nette comptable des titres détenus	1.401.563 €	99.998 €	5.100 €	100.000 €	51 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	55 766 490	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 996 144	
Autres créances	21 451 791	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	847 876	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 137	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers	4 299 994	
Dividendes		
Intérêts sur créances		

NOTE N° 20

ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	2 249 529 €
BAUDELET MATERIELS	141 994 €
BAUDELET TRANSPORTS	1 257 793 €
BAUDELET METAUX	6 277 250 €
SMB	895 165 €
BAUDELET MATERIAUX	110 167 €
SCI DE LA RACHE	609 131 €
SCI BPH	275 000 €
BAUDELET FORMATION	0 €
SCI HDF IMMO	0 €
BAUDELET SERVICES	269 744 €
BAUDELET ENJOY	697 124 €
SOTRAMIANTE	459 794 €
BE GREEN	549 €
POLAK	305 908 €
SATC DELANNOY	1 000 000 €
ENERFI	0 €
LE MOULIN	200 000 €
BEWED IMMO	315 650 €
ENERFI HOLDING	6 386 994 €



ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	3.698.353 €
■ Impôt sur les bénéfices à	26.5 % ⁽¹⁾	+	-349.172 €
■ Résultat avant impôt		=	3.349.181 €
■ Variation des provisions réglementées		-	336.407 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			3.685.588 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	2.792.028 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	2.792.028 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	26.5 %
■ Dette d'impôt différé :	739.887 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) Phase de baisse progressive de l'impôt 26.5 % pour les bénéfices 2021

ANNEXE - ELEMENT 25 (**)

**PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX
DANS LES ETATS FINANCIERS
(Recommandation CNC 2003 - R02)**

L'activité principale du groupe Baudalet Environnement est soumise à des obligations environnementales qui conditionnent l'obtention du droit d'exploiter, représenté par l'autorisation préfectorale d'exploitation.

Les frais de remise en état sont provisionnés au fur et à mesure du remplissage du site, sur la base d'éléments chiffrés obtenus d'organismes et d'entreprises extérieures principalement, et reprise au rythme des travaux de remise en état effectués. Le montant de la provision pour remise en état du site atteint 9 927 093 € au 31 décembre 2021.

